

COMMENT PASSER À L'ACTION suite à :
*l'Appel Interreligieux Canadien au Leadership et à l'Action pour la Justice Climatique
en signant la PÉTITION*

1. ***L'appel interreligieux canadien au leadership et à l'action pour la justice climatique*** a été publié le 25 octobre 2011 lors d'une conférence de presse sur la colline parlementaire avec les dirigeants de communautés confessionnelles. Vous pourrez trouver cet appel à : <http://www.councilofchurches.ca/en/>
Presque 30 dirigeants de communautés confessionnelles ont signé, et sans doute davantage le feront d'ici la 17^{ème} Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur le Changement climatique, qui aura lieu en Afrique du Sud (du 29 novembre au 9 décembre 2011). Cette pétition a pour but d'asseoir une action canadienne plus positive à cette conférence des Nations Unies ainsi qu'au Canada.
2. **Cette pétition a été conçue de façon à se conformer aux règles de la Chambre des Communes et ainsi pouvoir être présentée à la Chambre des Communes par des Membres du Parlement.** C'est pourquoi il s'agit d'une pétition en version papier et non électronique. Cette pétition a été certifiée conforme par le Vérificateur des Pétitions à la Chambre des Communes.
3. **Photocopiez la pétition** (elle peut être reproduite recto-verso pour économiser le papier) et demandez à vos amis et aux membres de votre communauté de foi de bien vouloir la signer. Vous pourriez aussi la distribuer à des bénévoles qui acceptent de collecter des signatures. La meilleure façon d'obtenir des signatures rapidement est de présenter la pétition à des rassemblements réguliers tels que ceux des églises, de syndicats, de groupes d'étudiants ou de militants anti-pauvreté, là où les gens sont susceptibles d'être sympathiques à la cause et où vous touchez beaucoup de monde en même temps. Une autre possibilité est d'organiser une campagne de signatures par des bénévoles à des endroits publics sur des journées ciblées. C'est une façon de donner à la campagne plus de visibilité auprès du public.
4. **Lorsque vous aurez 25 signatures ou plus, contactez votre Député et demandez-lui de présenter les pétitions de ses électeurs à la Chambre des Communes.** Si la pétition a été signée par 25 personnes ou plus, elle peut être présentée à la Chambre des Communes. Il y a toujours une période de 15 minutes prévue chaque jour à l'agenda de la Chambre pour la présentation de pétitions. On compte sur le fait que les députés présentent généralement les pétitions de leurs électeurs, même s'ils ne soutiennent pas la cause. Vous pourrez identifier votre député et obtenir son contact à : www.parl.gc.ca

La meilleure option serait **d'obtenir une rencontre avec votre Député** afin d'y discuter de changement climatique et de lui remettre les pétitions signées. Demandez-lui de s'engager à présenter les pétitions à la Chambre des Communes et à vous tenir informé du jour de leur présentation, de façon à ce que vous puissiez vérifier en ligne, dans le compte-rendu des débats à : <http://www2.parl.gc.ca/housechamberbusiness/ChamberSittings.aspx?View=H&Language=E&Mode=1&Parl=40&Ses=3>.

Si une rencontre n'est pas possible, essayez d'organiser un appel téléphonique avec votre Député ou, à défaut, envoyez-lui une lettre avec les pétitions jointes, en demandant qu'elles soient présentées à la Chambre des Communes. Assurez-vous d'obtenir une réponse, à savoir s'il compte les présenter et, le cas échéant, quelle est la journée où il compte le faire.

5. **Si votre Député refuse** de s'engager à présenter les pétitions, alors envoyez-les à Citoyens pour la Justice Publique, à #501-309 Cooper Street, Ottawa, ON K2P 0G5. Nous nous arrangerons pour trouver un autre Député qui les présente à la Chambre des Communes.
6. **Faites-nous s'il-vous-plaît un retour d'information** en envoyant un courriel à melodi@cpj.ca en leur signalant le nombre de signatures collectées ainsi que le nom du Député auquel vous avez envoyé vos pétitions.
7. **Pour plus d'informations, ou si vous avez des questions, contactez Melodi Alopaeus** à melodi@cpj.ca ou téléphonez à : 1-800-667-8046 poste 229.

PÉTITION À LA CHAMBRE DES COMMUNES

suite à l'Appel Interreligieux Canadien au leadership et à l'action pour la justice climatique

Nous, résidents canadiens soussignés, attirons l'attention de la Chambre au motif suivant :

- Le réchauffement global est une réalité, à tel point qu'en 2010 les Canadiens ont fait l'expérience de l'année la plus chaude enregistrée depuis 1948;
- Bien que nos gouvernements se soient engagés à diminuer nos émissions à effet de serre (qui contribuent au réchauffement global), les niveaux canadiens ont continué d'augmenter;
- Les changements climatiques affectent tous les Canadiens, mais plus encore les résidents des Pays du Sud qui sont les moins responsables de ces changements;
- La crise grandissante due aux changements climatiques est symptomatique d'un appétit vorace et d'un déficit spirituel sous-jacent qui ont conduit à des modèles de production et de consommation non viables;
- Nous ne pouvons attendre que d'autres agissent, mais devons au contraire être des leaders par l'exemple;
- L'exécution de plans de réduction des émissions dans plusieurs provinces canadiennes et dans d'autres pays ont montré qu'il est possible de réduire les émissions;

Nous en appelons au Parlement afin qu'il adopte les objectifs suivants de politique :

- **Dans un esprit de solidarité globale, prendre des mesures collectives en signant et en mettant à exécution un accord international contraignant, remplaçant le Protocole de Kyoto, qui engage les états à réduire leurs émissions de carbone et qui instaure des cibles justes et claires, capables d'assurer que la température globale moyenne demeure en-deçà d'une augmentation de 2° C, par rapport aux niveaux préindustriels;**
- **Faire preuve de responsabilité nationale en s'engageant à atteindre les cibles nationales d'émissions de carbone, ainsi qu'à mettre en œuvre une politique nationale d'énergie renouvelable, conçue pour réaliser un développement durable;**
- **Instaurer la justice climatique, en jouant un rôle constructif dans la conception du Fonds vert pour le climat, sous la gouvernance des Nations Unies, et en contribuant par des fonds publics à aider les pays les plus pauvres et les plus affectés à s'adapter et à atténuer les effets du changement climatique.**

	NOM (en lettres d'imprimerie)	SIGNATURE	ADRESSE	CODE POSTAL	COURRIEL
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					
13.					
14.					
15.					
16.					
17.					
18.					
19.					
20.					
21.					
22.					
23.					
24.					
25.					